228
MARS 2024

PAROLES

Le magazine qui parle de Brétigny et des Brétignolais

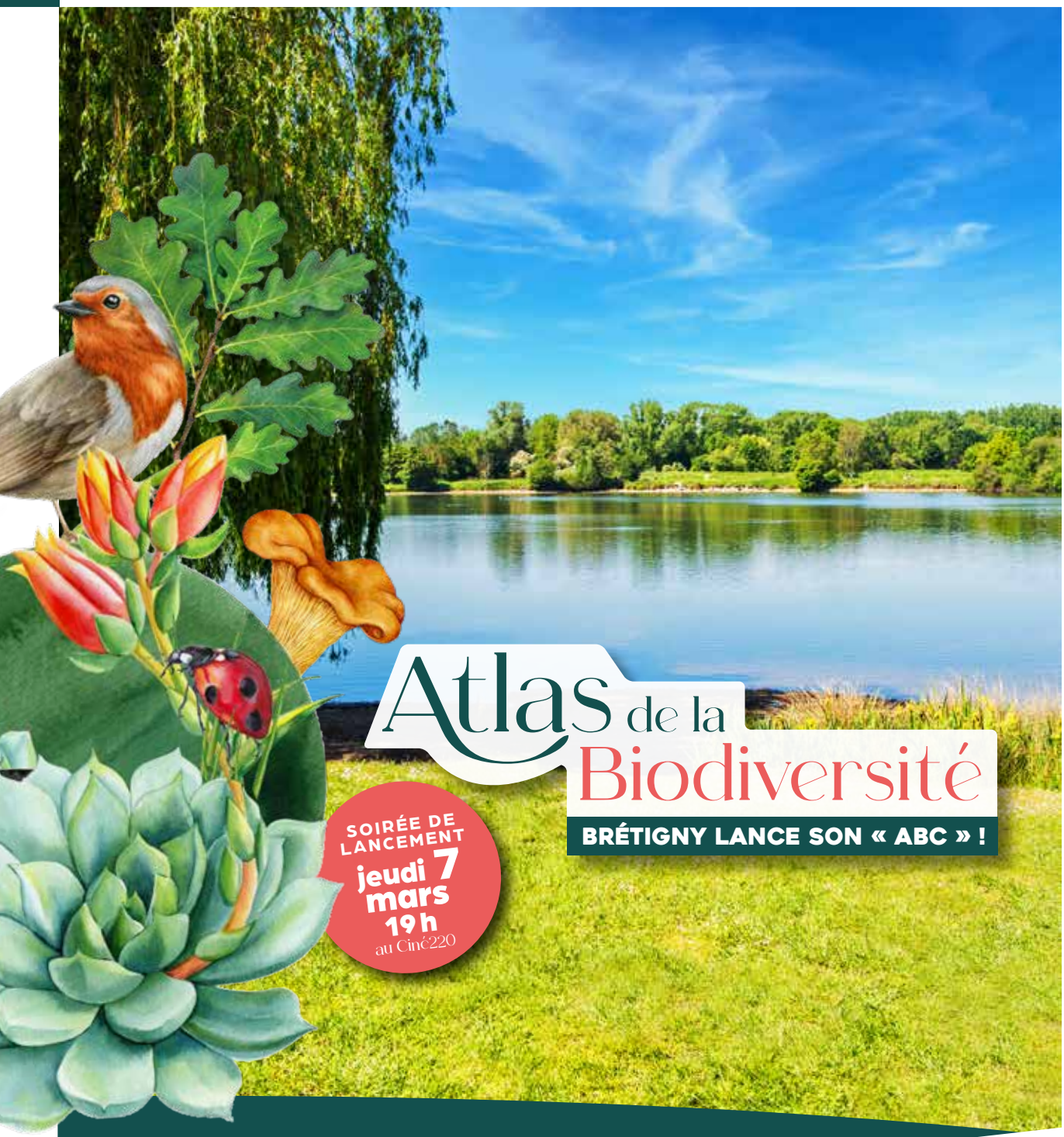

Atlas de la Biodiversité

BRÉTIGNY LANCE SON « ABC » !

SOIRÉE DE LANCEMENT
jeudi 7 mars
19 h
au Ciné220

Zoom sur...
Le Printemps des Poètes

p. 06

Le Rack'am
fête ses 30 ans

p. 16

Journée internationale
des Droits des Femmes

p. 17

BRETIGNY91.FR

Nicolas MÉARY

Maire de Brétigny-sur-Orge
Vice-Président du Conseil Départemental
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 40 10

LAHCÈNE CHERFA
1er Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Jeunesse, aux Initiatives et à la Transition Écologique
l.cherfa@mairie-bretigny91.fr

CHRISTIANE LECOUSTEY
2e Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales, au CCAS, à la Santé, à la Politique de la ville et au Patrimoine
Conseillère communautaire
c.lecoustey@mairie-bretigny91.fr

MICHEL PELTIER
3e Adjoint au Maire délégué aux Seniors, aux Festivités et aux Anciens combattants
Conseiller communautaire
m.peltier@mairie-bretigny91.fr

SANDRINE CHRÉTIEN
4e Adjointe au Maire déléguée aux Sports et à la Vie associative
s.chretien@mairie-bretigny91.fr

ALAIN GIRARD
5e Adjoint au Maire délégué au Personnel, aux Commerces, au Développement Économique, à l'Urbanisme et à la Propreté
a.girard@mairie-bretigny91.fr

PATRICIA MARTIGNE
6e Adjointe au Maire déléguée à la Culture et aux Finances
Conseillère communautaire
p.martigne@mairie-bretigny91.fr

ALINE FLORETTE
7e Adjointe au Maire déléguée au Logement et à l'Habitat
Conseillère communautaire
a.florette@mairie-bretigny91.fr

MATHIEU BÉTRANCOURT
8e Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et au Handicap
m.betrancourt@mairie-bretigny91.fr

GAËLLE PILOQUET
9e Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance, aux Conseils de quartier, à la Démocratie Locale et au service aux Usagers
g.piloquet@mairie-bretigny91.fr

CÉCILIA FOULON
Conseillère municipale déléguée au Périscolaire et à la Cause animale
c.foulon@mairie-bretigny91.fr

PASCAL PIERRE
Conseiller municipal délégué à l'Hygiène, à la Salubrité et aux Commissions de sécurité
p.pierre@mairie-bretigny91.fr

CORINNE CESTIA-FURCY
Conseillère municipale déléguée au lien avec les Collèges et le Lycée
c.cestia-furcy@mairie-bretigny91.fr

GIORGIO CERISARA
Conseiller municipal délégué à la Brigade « Action rapide »
g.cerisara@mairie-bretigny91.fr

BERNADETTE MARCHAL
Conseillère municipale déléguée à la Sécurité, aux Mobilités et à la Réserve Communale Citoyenne
b.marchal@mairie-bretigny91.fr

NAWEL OMRANI
Conseillère Municipale déléguée à la Ville Numérique
n.omrani@mairie-bretigny91.fr

SOMMAIRE

04. LE FAIT DU MOIS
- Ateliers concertation Plan Local d'Urbanisme

06. ZOOM SUR
- Le Printemps des Poètes

08. DOSSIER
- Atlas de la Biodiversité : Brétigny lance son « ABC »

11. ACTUALITÉS
- Environnement : frelons asiatiques : un enjeu crucial pour la biodiversité locale
- Aménagement & Handicap : SRHH : Brétigny gagne un combat ! Un projet d'habitat inclusif pour Brétigny
- Vie collective : stationnement hors zone autorisée
- Culture & Événements : Rencontres Artistiques, Micro-Folie, Carnaval, Chasse aux oeufs, 30 ans du Rack'am
- Journée Internationale des Droits des Femmes : Brétigny s'engage
- Cadre de vie : inscriptions vide-greniers, concours des jardins et balcons fleuris
- Santé & Prévention : don du sang, Sidaction
- Vie associative et sportive
- Vie économique : nouvelle édition du Forum Emploi
- Travaux dans la ville

25. ÇA S'EST PASSÉ
- Retour en images

28. EXPRESSIONS
- Les tribunes
- Question réseaux sociaux : « Pourquoi le bus 227-06, qui reliait la gare au centre commercial Maison Neuve, ne circule-t-il plus depuis le début de l'année ? »
- La presse en a parlé

30. INFORMATIONS UTILES
- Numéros utiles
- Pharmacies de garde
- État civil
- Accueil des nouveaux Brétignolais

MAIRIE DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE
Durant les travaux : 52, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge

Lundi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h
Samedi : 8h30-12h

Pour tout renseignement administratif, vous pouvez appeler les services municipaux au 01 69 88 40 40.

Vous souhaitez faire paraître une information dans Paroles :
Mairie de Brétigny-sur-Orge
Service Communication
52, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge
sce_communication@mairie-bretigny91.fr
Pour le numéro de Paroles d'avril 2024, envoyez-nous vos demandes avant le lundi 4 mars 2024.

Paroles mars 2024 - N°228
Tirage à 14 000 exemplaires
Directeur de la publication : Nicolas Méary
Directeur de la communication et de la coordination culturelle : William François
Rédaction et photographie : Aurélien Billot, Julien Perrée, Morgane Delorme
Graphisme et mise en page : Ludivine Chanté, Mylène Trabuc, Fanny Duru
Impression : Imprimerie RAS
Distribution : Personnel communal
Magazine Paroles (Brétigny-sur-Orge) - ISSN 2968-3629

Imprimé sur du papier 100 % recyclé. Notre imprimeur est engagé dans un processus d'éco-responsabilité certifié ISO 14001, Imprim'vert, FSC et PEFC. Les encres utilisées pour imprimer ce document sont 100 % végétales.

édito

Madame, Monsieur,
Chères Brétignolaises, Chers Brétignolais,

Comme je vous l'indiquais dans mon édito du mois dernier, le mois de février a été un mois de concertation, avec notamment les ateliers de travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme. Fidèles à nos engagements, nous avons voulu que la révision du PLU, qui doit engager notre Commune pour les 10 prochaines années, soit la plus participative possible. Chacun a voix au chapitre. Un grand merci à celles et ceux qui ont pris le temps de participer à ces ateliers ou d'apporter d'ores et déjà une contribution écrite. Tous ces points de vue aident à forger notre réflexion collective.

J'ai pu, à l'occasion de ces ateliers, rappeler la conviction qui m'anime, qui anime mon équipe : le PLU actuel, voté en 2013 par nos prédécesseurs, est trop permissif. Nous voulons que le nouveau PLU soit plus protecteur que le précédent, qu'il réduise la constructibilité d'ensemble, en tenant compte, bien sûr, des contraintes qui s'imposent à nous.

Contrairement à ce qui a pu se faire par le passé, nous ne sommes pas prêts à tout valider en matière d'urbanisme, à tout encourager, à nous taire. C'est pourquoi, j'ai également souhaité que l'Agglo donne un avis défavorable au projet de Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) d'Île-de-France, document de planification stratégique qui fixe pour 6 ans les objectifs globaux en matière notamment de construction de logements. Le schéma actuellement en vigueur couvrait la période 2017 - 2023 et fixait, à l'échelle de l'Intercommunalité, un objectif de construction de 1 350 logements annuels, dont a minima 562 logements sociaux. Dans le projet de SRHH 2024 - 2030 en cours de révision, cet objectif est maintenu quasiment à l'identique : 1 280 logements à produire par an, dont 35 % de logements à loyer très sociaux (PLAI).

L'avis initialement proposé par l'Agglo était un avis favorable. J'ai fait part à mes collègues de l'Agglo de l'opposition de Brétigny. Je me réjouis que, en séance, la position proposée par le Président de l'Agglo ait été modifiée, et qu'en définitive un avis défavorable ait été collectivement adopté par le Conseil Communautaire du 8 février. Nous devons tous ensemble défendre le principe que cela ne sert à rien de construire toujours davantage de logements, sans développer l'emploi local, des infrastructures adaptées et les services publics nécessaires.

Alors, après un mois de février d'échanges et de débats, le mois de mars sera un mois de Culture, avec évidemment la nouvelle édition du Printemps des Poètes, sur le thème de « la Grâce ». Mise en place d'un cabinet de poésie générale à proximité de notre librairie du cœur de ville « Le Livre d'Orge », des spectacles mêlant musique, improvisation, poésie dansée, cirque, une caravane à poèmes… Il y en aura pour tous les goûts, pour les inconditionnels de la poésie, comme pour ceux qui veulent profiter de ce rendez-vous annuel pour y reprendre goût !

Ce mois de Culture sera aussi celui de nos Rencontres Artistiques autour cette année de deux invités d'honneur : la peintre Virginie Cardonet et le sculpteur Guillaume Roche ; celui d'un nouveau rendez-vous de notre musée numérique, de notre « micro-folie », sur le thème « Le Masque dans l'art » au Ciné220 le 10 mars ; celui de notre Carnaval, le 24 mars, sur le thème des JO et du sport ; et évidemment, celui des 30 ans du Rack'am, les 22 et 23 mars prochains. Depuis trois décennies, notre salle municipale des musiques actuelles fait rayonner Brétigny sur l'ensemble du territoire !

Brétigny tient également, chaque année à l'occasion du 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes, à se mobiliser pour l'égalité femmes-hommes. Si ce combat irrigue bien des pans de notre action municipale et ne doit pas se résumer à une journée de l'année, le 8 mars est évidemment l'occasion de mettre en avant les progrès qu'il reste à faire, dans l'ensemble de notre société, dans ce domaine. Ainsi, de nombreuses actions sont organisées à cette occasion : ciné-débat autour du documentaire « Anaïs », exposition « Mauvais genre ? », spectacle « Le Goal s'appelait Julie », ou encore initiation au self-défense ! N'hésitez pas à y participer !

Très bon mois de mars à chacune et à chacun d'entre vous !

Bien à vous,

Le Maire
Nicolas Méary

ATELIERS CONCERTATION
PLAN LOCAL D'URBANISME

PRINTEMPS DES POÈTES

SUR LE THÈME DE LA GRÂCE

DU 9 AU 25 MARS

Sensibiliser le public à la poésie sous toutes ses formes : tel est le leitmotiv du Printemps des Poètes depuis sa création. En 2024, à l'occasion de ses 25 ans, l'événement s'articulera autour du thème de « la grâce » et se tiendra du 9 au 25 mars.

La grâce des lettres, la grâce des mots, la grâce d'un texte ou d'un spectacle… Cette année encore, Brétigny s'associe à ce grand rendez-vous national et international **en proposant de nombreuses animations gratuites** et ouvertes à tous. Vous en avez désormais l'habitude : **le square de la Résistance sera au cœur du dispositif** mis en place par les services de la Ville et leurs partenaires. Une caravane à poèmes et un chapiteau pour spectacles éphémères y seront notamment installés. Dans leur sillage, **l'univers poétique investira d'autres lieux du centre-ville** (la librairie « Le Livre d'Orge », la rue de la Paix), **ainsi qu'une grande partie des structures municipales** (Accueil de la Mairie, CCAS, Ciné220, Espace Nelson Mandela…) pour permettre à chacun de s'offrir un moment de « grâce »…

LES TEMPS FORTS...

SAMEDI 9 MARS

À partir de 15 h

> INAUGURATION

Ouverture d'un cabinet de poésie générale et de son standard poétique accessible 24 h/24 par téléphone au 03 71 42 00 77. Sur la façade à côté de la librairie « Le Livre d'Orge ».
Les docteurs du cabinet de poésie générale s'adonnent aussi à la consultation poétique de rue, qui consiste en une injection de poésie chuchotée aux oreilles du patient grâce à un stéthoscope.

Spectacle mêlant musique, improvisations, effets sonores, auscultations, vidéos et un petit bal poétique où tous sont invités à danser. *Par la compagnie TéATr'éPROUVèTe.*
Verre de l'amitié.
Devant la librairie « Le Livre d'Orge » 15, boulevard de la République, puis au square de la Résistance.

DIMANCHE 10 MARS

À 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30

> SPECTACLE *(de 15 à 20 minutes)*
Poésie dansée et cirque autour du poème de Victor Hugo « les Djinns ». *Par la compagnie du Bois Midi et les jeunes du Service Jeunesse. Réservation fortement conseillée par mail : c.romeuf@mairie-bretigny91.fr.*
Sous le chapiteau installé square de la Résistance.

ET AUSSI...
DU 9 AU 25 MARS

> DISTRIBUTION D'ORDONNANCES POÉTIQUES

Soignez vos maux avec des mots ! Des ordonnances poétiques seront disponibles dans différentes structures de la Ville (Ciné220, médiathèque, CCAS, Espace Nelson Mandela...) et chez vos commerçants partenaires du centre-ville.

> ÉCRANS POÉTICO-NUMÉRIQUES

Diffusions de « radiographies poétiques » pour enfin montrer ce que les scanners ordinaires ne savent déceler à l'intérieur des personnes. Sur les écrans numériques présents dans les structures municipales (Accueil de la Mairie, Ciné220...).

> INSTALLATION ENVOL POÉTIQUE

Une dizaine d'arbres, sur l'allée piétonne entre la rue de la Paix et la Place du 11 novembre, seront habillés de guirlandes de plumes et **sept couples d'arbres suspendront des plumes poétiques** réalisées en amont par les enfants des accueils de loisirs, les jeunes du Service Jeunesse, les membres du Club Seniors, la médiathèque et l'association Repères. *Proposée par la Maison Aragon Elsa-Triolet.*

> CARAVANE À POÈMES

Installée au square de la Résistance, découvrez une caravane toute décorée, en résonance avec la thématique, qui donnera à **entendre des poèmes à destination des adultes et des enfants**.

« Grand projet lecture » BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Un événement labellisé « Grand Projet Lecture »

Désormais bien installé dans le calendrier culturel brétignolais, le Printemps des Poètes fait partie intégrante du Grand Projet Lecture mis en œuvre par la Ville afin de **favoriser le goût et le plaisir de la lecture**. Dans l'agenda, il succède aux « Nuits de la Lecture », qui ont lieu en janvier, et précède le festival d'été « Partir en Livre » et le « Salon Lire et Jouer » en fin d'année.

+ PLUS D'INFOS

Retrouvez le programme complet du Printemps des Poètes 2024 sur

www.bretigny91.fr

dossier

Atlas de la Biodiversité

BRÉTIGNY LANCE SON « ABC » !

Connaître la biodiversité sur son territoire, c'est pouvoir agir pour la valoriser et la protéger. C'est portée par cette conviction profonde que la Ville lance un ambitieux projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Celui-ci, qui **s'inscrit pleinement dans l'action municipale en faveur de la préservation de l'environnement**, consiste à **répertorier les milieux et espèces présents sur le territoire de la commune**, en partenariat avec des experts et **avec le concours des habitants**.

La démarche, coordonnée au niveau national par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), se veut en effet participative afin de **sensibiliser l'ensemble de la population aux enjeux liés à l'érosion globale de la biodiversité et d'inciter chacun à agir à son niveau**. Vous aurez l'occasion d'en savoir plus sur le projet d'« ABC » dans les pages de ce dossier, ainsi que lors de la **grande soirée de lancement programmée le 7 mars au Ciné220** et à laquelle vous êtes invités à venir nombreux !

UN « ABC », QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale est **un inventaire précis de la faune et de la flore sur un territoire donné** (plantes, arbres, fleurs, insectes, oiseaux, petits mammifères,…). Il cartographie et répertorie les différentes espèces observées et leurs habitats **dans le cadre d'une démarche collective** où naturalistes, services municipaux, associations et citoyens œuvrent de concert. Co-financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et réalisé en partenariat avec la Région et le Département, **le projet d' « ABC » brétignolais s'étendra jusqu'en septembre 2025**.

UN « ABC », À QUOI ÇA SERT ?

Dans un contexte marqué par une réduction drastique de la biodiversité à l'échelle mondiale, la réalisation d'un « ABC » permet **d'éclairer les décisions locales en matière d'aménagement du territoire et ainsi d'éviter la multiplication d'impacts négatifs sur l'environnement**. Au-delà d'un simple inventaire naturaliste, l'Atlas de la Biodiversité Communale est donc, pour la Municipalité, un formidable outil pour :

> **Préserver le patrimoine naturel** de la Commune.

> **Impliquer les citoyens** dans les démarches de protection et de valorisation de la biodiversité.

> **Accompagner et favoriser l'éducation à l'environnement**.

> **Faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité** dans les projets et politiques d'aménagement du territoire.

UN PROJET COLLECTIF

Comme indiqué précédemment, la réalisation d'un « ABC » repose à la fois sur le travail des services municipaux, appuyés par des experts, mais également sur **l'adhésion et la participation de la population**. Tous les habitants de Brétigny, grands ou petits, sont ainsi invités à s'impliquer dans cette démarche **en effectuant leurs propres observations faunistiques et floristiques**. Dans les parcs, balades et chemins de la ville, mais aussi dans les jardins privatifs ou dans tout autre endroit où la biodiversité a trouvé refuge. Il suffit de **porter un regard plus attentif à notre environnement quotidien et de repérer la richesse naturelle qui nous entoure**.

Les observations des habitants seront ensuite croisées avec celles des professionnels et associations qui œuvrent déjà pour la préservation des milieux naturels. L'ensemble de ces relevés permettra **d'alimenter et d'affiner les connaissances actuelles** pour aboutir à la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Brétigny. Une série d'animations est d'ores et déjà programmée pour sensibiliser la population à ce projet. Les personnes souhaitant y contribuer pourront alors bénéficier d'informations et de conseils.

Le premier rendez-vous est fixé au 4 mai prochain à l'occasion d'**une balade « nature »** organisée conjointement avec la Commune de Saint-Germain-lès-Arpajon et dont les modalités seront précisées dans un prochain numéro de « Paroles ».

« La préservation de la biodiversité est un grand enjeu de notre époque. C'est grâce à la contribution de chaque territoire que nous pourrons agir. Chacun a la possibilité d'œuvrer et de travailler ensemble pour obtenir des résultats concrets. »

Nicolas Méary

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE, C'EST...

- **Un inventaire précis de la faune et la flore** présentes à Brétigny.
- **Une démarche participative** dans laquelle tous les Brétignolais peuvent s'impliquer.
- **Un outil de sensibilisation à la biodiversité et d'aide à la décision** en matière d'aménagement du territoire.

RENDEZ-VOUS

GRANDE SOIRÉE DE LANCEMENT

LE JEUDI 7 MARS

Afin de présenter aux Brétignolais les différents enjeux liés au projet d'Atlas de la Biodiversité Communale, la Municipalité organise une grande soirée de lancement au Ciné220, le jeudi 7 mars, à partir de 19h. Au programme :

- **Projection du court-métrage d'Hervé Bressaud « Urban Oasis »**.

« Un citadin happé par le rythme de la ville voit son quotidien bousculé par la rencontre d'un oiseau étrange en bas de son immeuble. Il découvre alors l'existence d'une biodiversité urbaine insoupçonnée et partage sa découverte avec des habitants de son quartier... »

- **Conférence interactive : « Qu'est-ce que la biodiversité à Brétigny ? »**, par les organismes Auddicé et Extracité.
- **Présentation de la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale**.
- **Échange convivial autour d'un verre de l'amitié**.

2 QUESTIONS À...

Lahcène CHERFA,

Adjoint au Maire délégué à la Transition Écologique

Pourquoi la Ville lance-t-elle ce projet d'Atals de la Biodiversité communale ?

La Ville lance l'Atlas de la Biodiversité Communale pour mieux comprendre, documenter et préserver la biodiversité locale dans une perspective de développement durable. Cet Atlas recensera les espèces végétales et animales, identifiera les écosystèmes et surveillera l'évolution de la biodiversité au fil du temps. Ces données seront cruciales pour guider nos actions en faveur de la préservation de la nature et de la diversité biologique.

Comment les Brétignolais peuvent-ils s'impliquer concrètement dans cette démarche participative ?

Les Brétignolais peuvent s'engager dans l'Atlas de la Biodiversité Communale en participant à la soirée de lancement le 7 mars au Ciné220. Ils peuvent également contribuer par des observations citoyennes, participer aux sorties et ateliers, ainsi que s'impliquer dans des projets d'aménagement d'espaces verts comme les jardins partagés. Chacun est invité à jouer un rôle actif en partageant ses observations, en participant aux événements et en contribuant à la préservation de nos espaces naturels. En unissant nos efforts, nous enrichirons significativement l'Atlas et œuvrerons ensemble pour la conservation de notre environnement local.

> FRELONS ASIATIQUES :
Un enjeu crucial pour la biodiversité locale

Les frelons asiatiques sont devenus une préoccupation majeure en raison de leur impact dévastateur sur notre écosystème local, notamment les colonies d'abeilles à Brétigny et la santé humaine. Comprendre le cycle de vie de ces insectes invasifs est impératif pour développer des stratégies efficaces de lutte. Dans cet article, nous explorerons en détail le cycle de vie des frelons asiatiques, les méthodes de lutte disponibles et les raisons de contrôler leur propagation.

Comment lutter contre les frelons asiatiques ?

> Surveillance et identification
La première étape de la lutte est la surveillance, idéalement au printemps. L'identification précise de l'espèce est cruciale pour une gestion efficace.

> Destruction des nids
La destruction des nids est essentielle pour contrôler la population. Des professionnels équipés doivent retirer les nids, évitant les attaques agressives de la colonie.

> Piégeage sélectif
Le piégeage sélectif des reines au printemps peut réduire le nombre de colonies. Cependant, il est crucial d'éviter de piéger les ouvrières essentielles aux colonies d'abeilles.

En régulant leur population, nous pouvons sauvegarder la biodiversité locale, préserver les colonies d'abeilles et assurer notre sécurité. La vigilance, la prévention et une intervention rapide sont les piliers d'une gestion réussie de cette menace environnementale grandissante.

Que faire en cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques ?

Dans tous les cas et dans la mesure du possible, vérifiez à l'œil nu ou à l'aide de jumelles l'activité du nid. À partir de décembre, le nid se vide de ses occupants, il ne sera pas recolonisé, sa destruction ne présentera aucun intérêt.

S'il est accessible et susceptible d'être dangereux pour les personnes, demandez à le faire détruire et surtout ne tentez d'intervenir vous-mêmes.

2 grands cas de figure :

> S'il est situé sur le domaine public, la destruction est prise en charge par la Mairie.
> S'il est situé sur le domaine privé, c'est au propriétaire ou au locataire d'appeler un désinsectiseur professionnel. Des adresses sont disponibles sur les pages jaunes.

Vous pouvez signaler la présence d'un nid via la GRC Brétigny-sur-Orge - Nouvelle demande (espace-citoyens.net).

Quels sont les prises en charge et les coûts de destruction d'un nid de frelons asiatiques ?
› Les pompiers n'interviennent plus pour les destructions de nids d'insectes (guêpes, frelons…).
› La destruction des nids reste à la charge des particuliers. Dans une copropriété, il faut s'adresser au syndic de la copropriété.
› Les coûts de destruction sont variables selon l'accessibilité au nid. Dans la majorité des cas, il en coûte de 70 à 180 euros pour une intervention classique d'un désinsectiseur professionnel.

CYCLE DE VIE DES FRELONS ASIATIQUES

PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	HIVER
Le cycle de vie commence au printemps avec l'émergence des reines fécondées de l'hibernation. Elles fondent des colonies, pondent les premiers œufs et voient éclore des ouvrières stériles.	Les colonies se développent avec les ouvrières prenant en charge l'alimentation des larves, tandis que la reine se concentre sur la ponte. Les nids deviennent plus visibles, installés en hauteur. À la fin de l'été, naissent des mâles et de nouvelles reines.	Accouplement, les nouvelles reines cherchent des sites d'hibernation. Les colonies déclinent, principalement composées d'ouvrières.	Les nouvelles reines hibernent, prêtes à fonder de nouvelles colonies au printemps suivant. Ce cycle annuel contribue à la propagation rapide des frelons asiatiques.

> SRHH 2024-2030 : Brétigny gagne un combat !

Le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) d'Île-de-France est un document de planification stratégique qui vise à **faciliter la coordination des politiques d'habitat et d'hébergement en Île-de-France**. Il est élaboré sous le copilotage du Préfet de Région et de la Région Île-de-France. Il fixe pour 6 ans les **objectifs globaux en particulier en matière de construction et de rénovation de logements**. Il s'impose notamment aux contrats de développement territorial, aux schémas de cohérence territoriale (SCOT), aux plans locaux d'urbanisme (PLU, PLU i) et aux programmes locaux de l'habitat (PLH). Le schéma actuellement en vigueur couvrait la période 2017 - 2023 et fixait, à l'échelle de l'Intercommunalité, un objectif de construction de 1 350 logements annuels, dont a minima 562 logements sociaux. Dans le projet de SRHH 2024 - 2030 en cours de révision, cet objectif est maintenu quasiment à l'identique : 1 280 logements à produire par an, dont **35% de logements à loyer très sociaux** (PLAI).
Considérant qu'il est inopportun de chercher à construire toujours plus de logements sur notre territoire, a fortiori lorsque les infrastructures (de transports notamment) ne sont pas suffisamment dimensionnées pour cela, **monsieur le Maire a alerté ses homologues de l'Agglomération sur le risque que fait peser ce SRHH sur notre territoire. Sa position a été entendue et le Conseil Communautaire a voté contre ce projet. Nous nous en réjouissons.**

> LOGEMENT & HANDICAP

Un projet d'habitat inclusif pour Brétigny

Dans le cadre de son action pour **une meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap et en faveur de l'habitat inclusif**, la Ville est heureuse d'annoncer la concrétisation d'un nouveau projet situé au croisement des rues Félicien Revol et du Bois de Châtres, en partenariat avec l'association « la Fondation des Amis de l'Atelier ». Celui-ci consiste en la construction d'un bâtiment de trois étages qui abritera d'une part, un **Établissement d'Accueil Médicalisé** (EAM) d'une capacité de 28 places pour adultes atteints de troubles du spectre autistique et, d'autre part, **15 logements inclusifs indépendants** destinés à des adultes atteints de troubles autistiques ou psychiques, mais étant capables de vivre de façon autonome. Lauréat d'un appel à projets lancé conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental de l'Essonne en 2018, ce projet porté par le bailleur Axentia, dont la gestion sera assurée par « la Fondation des Amis de l'Atelier », **satisfait aux exigences de la Municipalité en matière d'exemplarité écologique** avec notamment l'utilisation de matériaux biosourcés, de réemploi et une architecture bioclimatique. Les travaux, qui viennent tout juste de débuter, devraient s'étendre sur 22 mois pour une livraison programmée en fin d'année 2025.

> VIE COLLECTIVE STATIONNEMENT HORS ZONE AUTORISÉE : Protégeons notre ville

Nous souhaitons attirer votre attention sur une question cruciale qui affecte le quotidien de notre ville, le stationnement hors zone autorisée. Le respect des règles de stationnement est essentiel pour garantir la fluidité du trafic, assurer la sécurité de tous et maintenir l'esthétique de nos rues. C'est pourquoi nous rappelons l'importance de respecter les zones désignées pour le stationnement.

Pourquoi le respect des zones de stationnement est essentiel ?

Tout d'abord, cela perturbe la circulation, créant des embouteillages inutiles qui affectent la mobilité de chacun. De plus, cela peut **compromettre la sécurité routière en entravant la visibilité des conducteurs et des piétons**. Enfin, le stationnement anarchique nuit à l'esthétique de nos quartiers, impactant notre cadre de vie.

Les risques encourus par les contrevenants

En vue de préserver l'ordre et la sécurité de notre ville, des mesures strictes ont été mises en place pour dissuader le stationnement hors zone autorisée, notamment par l'intermédiaire d'un arrêté municipal. Les contrevenants s'exposent à **des contraventions de seconde (35 €) ou de quatrième (135 €) classes**. Elles visent à décourager cette pratique et à assurer la mise en œuvre des règles de stationnement. Ces amendes ont pour but de sensibiliser chacun à l'importance de respecter les emplacements désignés, garantissant ainsi le bien-être de tous les habitants.

LES RENDEZ-VOUS *à venir !*

RENCONTRES ARTISTIQUES

VERNISSAGE LE 2 MARS À 18H

La 6ème édition des Rencontres Artistiques se déroulera du 2 au 10 mars à la salle Maison Neuve. Comme chaque année, l'exposition donnera à chacun l'occasion d'**admirer les créations d'artistes amateurs ou confirmés**, mais aussi d'**assister à des démonstrations** et même de **réaliser ses propres créations** grâce à des ateliers ouverts à tous. La peintre Virginie Cardonet et le sculpteur Guillaume Roche seront les invités d'honneur de l'exposition, dont le vernissage sera célébré le **samedi 2 mars à 18h** en présence du Maire, Nicolas Méary.

Tout au long de l'événement, vous aurez la possibilité de voter pour vos œuvres préférées. Les plus plébiscitées, ainsi que leurs auteurs, seront récompensés lors de la cérémonie de remise des prix le **dimanche 10 mars à 18h**. Enfin, nouveauté cette année, le dispositif « micro-folie » s'invite aux Rencontres Artistiques au travers de visites libres et de séances de réalité virtuelle. N'hésitez pas à en profiter pour prolonger votre expérience et découvrir l'art autrement grâce aux outils numériques !

HORAIRES D'OUVERTURE

SAMEDI 2 MARS de 16h à 20h
SAMEDI 2 MARS à 18h : **Vernissage**
DIMANCHE 3 MARS de 15h à 19h
MARDI 5 MARS de 16h à 19h
MERCREDI 6 MARS de 14h à 19h
JEUDI 7 MARS de 16h à 19h
VENDREDI 8 MARS de 16h à 19h
SAMEDI 9 MARS de 15h à 19h
Clôture des votes du public
DIMANCHE 10 MARS de 15h à 19h
DIMANCHE 10 MARS à 18h : **Remise des prix**

+ PLUS D'INFOS
Salle Maison Neuve
5, impasse de la Tourelle
Retrouvez le programme complet de l'événement sur www.bretigny91.fr

MICRO-FOLIE - NOTRE MUSÉE NUMÉRIQUE

« LE MASQUE DANS L'ART »

Une nouvelle séance de « micro-folie » vous attend le **dimanche 10 mars** à 14h30 au Ciné220 ! Animée par Aurore Amouroux, elle comprendra une première partie de conférence sur le thème du « masque dans l'art » et un deuxième temps sous la forme d'un atelier ludique où chacun pourra confectionner son masque en papier. En famille, seul ou entre amis, ouvrez-vous à la culture grâce à notre musée numérique !

+ PLUS D'INFOS : **Tout public - Gratuit 01 60 85 10 37**

CARNAVAL

UN DÉFILÉ SUR LE THÈME DES JO ET DU SPORT

Déguisements, chars, fanfares et confettis vont de nouveau investir les rues de Brétigny à l'occasion du Carnaval, qui se déroulera le **dimanche 24 mars**. Année olympique oblige, le défilé de cette année s'articulera autour des JO et du sport. Nous vous attendons nombreux pour participer à cet événement phare de notre ville et célébrer ensemble l'arrivée du printemps !

PARCOURS DU DÉFILÉ

› **Départ à 14h** : croisement de la rue de Stalingrad et de l'avenue Édouard Branly

› **Final vers 16h30 - 17h** : place du 11 novembre 1918

Des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place pour assurer la bonne tenue de l'événement.

PLUS D'INFOS : **01 60 85 10 37**

CHASSE AUX OEUFS

RENDEZ-VOUS LE 1ER AVRIL AU PARC DU CAROUGE… ET DANS TOUTE LA VILLE

Aider « Poulette » à récupérer ses œufs des griffes des renards pour repartir avec un sachet de chocolats. C'est, chaque année, le défi proposé aux enfants (de la maternelle au CM2) par la Ville au Parc du Carouge. En 2024, la Chasse aux Œufs « classique » aura lieu le **lundi 1er avril**, tout au long de la matinée. Nouveauté, une **Chasse aux Œufs d'or cachés dans des lieux emblématiques de Brétigny** sera également organisée au même moment, pour les plus grands. De nombreux lots et, bien sûr, des chocolats, récompenseront les meilleurs « chercheurs d'or » !

NOUVEAUTÉ

RESTEZ CONNECTÉS

Tous les détails de cette nouvelle Chasse aux Œufs d'or, ainsi que ceux de la Chasse aux Œufs traditionnelle seront communiqués dans le Paroles du mois d'avril et prochainement sur les réseaux sociaux de la Ville.

LE Rack'am FÊTE SES 30 ans

TÉTÉ & LES SOVIET SUPREM EN CADEAUX D'ANNIVERSAIRE !

Après avoir accueilli des centaines de concerts et des milliers d'artistes et de spectateurs, le Rack'am s'apprête à entrer dans la trentaine ! Pour célébrer cet anniversaire, ce n'est pas une, mais **deux soirées exceptionnelles** que vous réserve la salle brétignolaise. Le 22 mars, **Tété** ouvrira le bal avec un show acoustique. L'interprète du célèbre « À la faveur de l'automne » partagera l'affiche avec la chanteuse **Ysé**. Le lendemain, la scène vibrera aux sons des fantasques **Soviet Suprem**, qui présenteront leur troisième album intitulé « Made in China », et du non moins original **DJ Tagada**, ambassadeur du Balkan Beat en France. De nombreuses surprises seront également au programme de ce week-end de fête.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

VENDREDI 22 MARS
À partir de 19h30
› **TÉTÉ + Ysé**

SAMEDI 23 MARS
À partir de 19h30
› **SOVIET SUPREM + DJ Tagada**

EN 30 ANS, LE RACK'AM C'EST...

- **750** concerts.
- Plus de **1 600** artistes reçus.
- Près de **94 000** spectateurs accueillis.
- **700** artistes accompagnés dans le développement de leur projet.
- **23** éditions de la Fête de la Musique organisées en extérieur, réunissant environ **3 700** personnes chacune.

LE RACK'AM, C'EST...

Lieu intimiste et chaleureux situé au niveau du parking de l'école Louise Michel, au cœur du quartier Rosière, le Rack'am fait tout au long de l'année la part belle aux musiques actuelles au travers d'**une programmation éclectique d'artistes français et internationaux**. Reggae, rap, pop rock ou encore métal, tous les styles y sont représentés de façon à proposer aux Brétignolais et au public extérieur le meilleur de la scène musicale du moment, mais aussi les nouvelles tendances. **Particulièrement investi dans la découverte et l'accompagnement des jeunes talents**, notamment par l'intermédiaire du concours « Tremplin Musical » qui a lieu chaque année, le Rack'am a vu débuter de nombreux artistes aujourd'hui reconnus tels que Shakaponk, Skip The Use, Christine and The Queens (désormais Redcar), Vianney ou encore Hoshi.

+ PLUS D'INFOS

Le Rack'am - 12, rue Louis Armand
01 60 85 10 37
lerackam@mairie-bretigny91.fr
Rack'am
le_rackam

TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU !

30 ans, cela valait bien un petit rafraîchissement ! Afin d'**accueillir le public dans les meilleures conditions**, le Rack'am s'est refait une beauté en ce début d'année avec une réfection des peintures intérieures.

JOURNÉE INTERNATIONALE

DES DROITS DES FEMMES

BRÉTIGNY S'ENGAGE

Engagée de longue date en faveur du respect des droits des femmes et de la lutte contre l'inégalité femmes/hommes, Brétigny s'associe de nouveau à la Journée Internationale des Droits des Femmes en organisant de nombreuses actions ouvertes à tous autour de la date symbolique du 8 mars. En 2024, année olympique, la thématique du sport a été retenue pour faire le lien entre les différentes manifestations de la Ville.

CINÉ-DÉBAT

« ANAÏS »

Vendredi 8 mars

À 19h au Ciné220

Pot d'accueil et débat autour de la projection du documentaire « Anaïs », qui **retrace le parcours inspirant de la marathonienne Anaïs Quemener** et sa lutte contre un cancer du sein. *En présence de la réalisatrice du documentaire, Hélène Hadjiiyianni et de la sportive brétignolaise Claudie Duval (roller).*

Tout public, entrée gratuite.

EXPOSITION

« MAUVAIS GENRE ? »

Vendredi 8 mars

Sur le parvis de la gare, de 17h à 19h

Puis du 11 au 29 mars, à l'Espace N. Mandela

L'exposition retrace l'histoire des droits des femmes et présente des **portraits de femmes militantes** : Malala Yousafzai, Rosa Parks, Lucie Aubrac, Olympe de Gouges, Leymah Gbowee…

Par l'association Ya Foueï.

Tout public, en accès libre.

SPORT

« INITIATION SELF-DÉFENSE »

Vendredi 8 mars *de 18h à 20h au Dojo*

Les clubs brétignolais spécialisés en self-défense proposent des **ateliers d'initiation gratuits**.

En partenariat avec le Comité de Judo de l'Essonne et en présence de son président, Fabrice Guillet.

JEU-CONCOURS

« FEMME ET CHAMPIONNE »

Du 8 au 15 mars

Testez vos connaissances sur le sport féminin et **remportez des cours de sport et des places de cinéma** !

COLLECTE

Dimanche 10 mars *au Marché Couvert*

Les élèves du collège Pablo Neruda seront présents sur le Marché pour procéder à une **collecte de produits d'hygiène féminine** et présenter une exposition sur les droits des femmes.

SPECTACLE

« LE GOAL S'APPELAIT JULIE »

Mercredi 13 mars

De 16h30 à 17h45

À l'Espace Nelson Mandela

Un spectacle de théâtre forum pour questionner les idées préconçues sur les rôles des filles et des garçons et **remettre en cause les stéréotypes de genre**. *Par la compagnie Entrées de Jeu.*

Sur réservation au 01 60 85 53 40, dans la limite des places disponibles. Public familial (6 - 8 ans), gratuit.

+ PLUS D'INFOS : Retrouvez le programme complet des événements proposés dans le cadre de la journée du 8 mars sur www.bretigny91.fr

> VIDE-GRENIERS

Inscriptions à partir du 23 mars

Le vide-greniers de printemps se tiendra le **samedi 27 avril** sur la place du Marché Couvert. Si vous souhaitez y participer en tant qu'exposant, vous devez vous inscrire auprès des services municipaux :

› **Samedi 23 mars**, de 8h30 à 12h, à la Salle de la Croix Louis (6, rue de la Croix Louis).

› **À partir du mardi 26 mars**, au Service Animation Ville, Culture et Vie associative (52, rue de la Mairie), le mardi de 14h à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le jeudi de 9h à 12h.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

› Pièce d'identité.

› Numéro d'immatriculation du véhicule utilisé le jour du vide-greniers.

› Justificatif de domicile pour les Brétignolais (pour bénéficier du « tarif habitant »).

JARDINS ET BALCONS *fleuris*

Participez au **concours d'embellissement de Brétigny** en mettant en valeur votre jardin ou balcon visible depuis l'espace public.

Si vous résidez à Brétigny et que vous aimez entretenir votre espace extérieur, n'hésitez pas à vous inscrire ! **Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 avril 2024**, avec trois catégories en compétition (maisons individuelles, appartements, résidences).

Le jury effectuera deux passages, au printemps (fin mai-début juin) et en été (septembre), évaluant des critères tels que :

› **La visibilité** depuis la rue.
› **Les composantes paysagères** (arbres, arbustes, vivaces, fontaines, statues, nichoirs…).
› **La qualité végétale** : le choix des variétés et leur agencement.
› **Les gestes éco-responsables**.

Les résultats du concours seront dévoilés à la fin de l'année.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

CATÉGORIES : ☐ Maison ☐ Appartement ☐ Résidence

GESTES ÉCO-RESPONSABLES (cocher les réponses qui vous concernent - engagement sur l'honneur) :

Système arrosage : ☐ Arrosoir ☐ Tuyau ☐ Système goutte à goutte ☐ Arrosage automatique

Utilisation de l'eau : ☐ Récupération eau de pluie ☐ Utilisation eau courante

Autres gestes : ☐ Paillage ☐ Compost ☐ Désherbage manuel ☐ Utilisation de produits phytosanitaires

Autre à préciser : .....

Bulletin à retourner avant le 20 avril 2024 au service Environnement / Cadre de Vie
52, rue de la Mairie 91220 Brétigny-sur-Orge
Règlement disponible sur www.bretigny91.fr

> DON DU SANG

Prochaine collecte le 30 mars

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une nouvelle collecte à Brétigny le **samedi 30 mars, de 9h à 13h, à la salle Maison Neuve**. Vous souhaitez faire un geste citoyen et solidaire ? Pour rappel, 10 000 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins quotidiens des malades sur le territoire national. Donner son sang, ça prend moins d'une heure et permet en moyenne de sauver trois vies !

+ PLUS D'INFOS

Prenez rendez-vous sur le site :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Salle Maison Neuve

5, impasse de la Tourelle

(parking du centre commercial uniquement)

> SIDACTION

Faites un don les 22, 23 & 24 mars

Malgré des avancées considérables, chaque année en France, environ 6 000 personnes découvrent leur séropositivité. Et on estime que 39 millions de personnes, dont 1,5 millions d'enfants, vivent avec le VIH dans le monde. Alors, pour aider la recherche et à l'occasion des 30 ans du Sidaction, **faites un don les 22, 23 & 24 mars** prochains. Plusieurs possibilités pour donner :

> **Par téléphone** au 110 (accessible gratuitement à partir de n'importe quel opérateur)

> **En ligne** sur www.sidaction.org

> **Par courrier** en adressant un chèque libellé à l'ordre de Sidaction, dans une enveloppe affranchie à l'adresse suivante : Sidaction - 228, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris.

+ PLUS D'INFOS : www.sidaction.org

> DÉPISTAGE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Chaque année, en France, 3 000 cancers du col de l'utérus sont diagnostiqués et provoquent le décès de plus de 1 100 femmes. Dans le même temps, le dépistage permet chaque année de détecter 200 000 tests anormaux, dont des lésions précancéreuses qui peuvent être traitées avant qu'elles ne se transforment en cancer. Et on considère que 90 % des cancers du col de l'utérus pourraient être évités grâce au dépistage. Alors si vous avez entre 25 et 65 ans, il est recommandé de se faire dépister :

> **Tous les trois ans pour les femmes de 25 à 30 ans** (après deux tests réalisés à un an d'intervalle et dont les résultats sont normaux).

> **Tous les cinq ans pour les femmes entre 30 et 65 ans** (même après la ménopause et même si l'on n'a plus de rapports sexuels).

L'examen, qui ne prend que quelques minutes, peut être réalisé auprès de plusieurs professionnels et établissements de santé (gynécologue, médecin généraliste, sage-femme, centre de santé, centre mutualiste, hôpital, centre d'éducation et de planification familiale, laboratoire de biologie médicale).

+ PLUS D'INFOS

https://jefaismondepistage.e-cancer.fr

> INFOS AUX ASSOS

DROITS ET OBLIGATIONS POUR L'OUVERTURE D'UNE BUVETTE

Les buvettes font partie des « incontournables » des événements organisés par les associations. Toutefois, leur ouverture est encadrée par des règles strictes et nécessite des autorisations spécifiques, notamment pour la vente de boissons alcoolisées.

Sans alcool, pas d'autorisation nécessaire :

Une association peut ouvrir une buvette sans autorisation, tant qu'aucune boisson alcoolisée n'est servie (boissons du Groupe 1*).

Avec alcool, une réglementation précise :

Une association peut ouvrir une buvette à l'occasion d'un événement qu'elle organise, si elle remplit l'ensemble des conditions suivantes :

› Elle a adressé une demande d'ouverture de débit de boissons temporaire à la mairie, conformément à l'article L 3334-2 du code de la santé publique, au moins 15 jours avant l'événement.

› Cette demande a été acceptée par le Maire.

› Les boissons servies comportent peu d'alcool (Groupe 3*).

› Les autorisations de buvette temporaire sont limitées à :

- 5 par an pour les associations organisant des événements.
- 10 par an pour les associations sportives agréées par le ministère des Sports souhaitant mettre en place une buvette au sein d'une enceinte sportive (la durée de la buvette étant limitée à 48 heures).

Pour rappel, **la fourniture de boissons alcoolisées aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans, même accompagnés, est strictement interdite** dans le cadre d'une buvette.

En cas d'absence d'autorisation municipale :

La vente d'alcool sans autorisation municipale entraîne une lourde amende et la fermeture immédiate de la buvette de l'association.

***Boissons de Groupe 1** : boissons sans alcool, eau, jus de fruits, soda, café, thé.
***Boissons de Groupe 3** : boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, muscat, jus de fruits comportant jusqu'à 3° d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18° d'alcool.

+ PLUS D'INFOS

Retrouvez la rubrique « Infos aux Assos » sur www.bretigny91.fr.

> LES FÉE'LINS DE BRÉTIGNY

L'association n'est pas un refuge

Un chat déposé dans un sac déchiré et dans une caisse sale au domicile de la présidente de l'association, parce que condamné à l'abandon par ses propriétaires. Ce geste, sans doute guidé par de nobles intentions, se répète malheureusement trop souvent pour les Fée'lins de Brétigny. Car l'association, qui œuvre au quotidien pour la stérilisation, l'identification et l'adoption des chats errants de la commune, **tient à rappeler qu'elle n'est pas un refuge**. Si vous trouvez un chat et souhaitez le sauver, vous devez dans un premier temps l'emmener chez un vétérinaire ou directement dans un refuge.

+ PLUS D'INFOS

Les fée'lins de Brétigny
feelinsdebretigny@gmail.com

> PPIVO

Matinée portes ouvertes le 30 mars

Vous aimez jardiner mais vous n'avez pas de jardin ? Vous souhaitez faire découvrir la nature et le maraîchage à vos enfants ou petits-enfants ? Vous disposez de quelques heures de loisir mensuelles et souhaitez rencontrer d'autres Brétignolais ? Venez découvrir le jardin solidaire de l'association PPIVO (Pour les Potagers d'Insertion du Val d'Orge) à l'occasion d'**une matinée portes ouvertes le samedi 30 mars**, de 9 h 30 à 12 h. Le jardin se situe rue du Carouge, entre la promenade du Blutin et la rue du Plan.

+ PLUS D'INFOS

07 89 65 22 81
www.ppivo.fr **contact@ppivo.fr**

> REPÈRES

Appel aux dons de matériel sportif

L'association Repères, qui accompagne les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans et les aide à s'insérer dans la vie professionnelle, lance un appel aux dons de matériel sportif dans le cadre d'un **projet de mise en place d'ateliers de remise en forme** (gants de boxe, sifflets, casques vélo, protège-tibias, équipements de protection roller,…). Professionnel, association ou encore particulier, n'hésitez pas à les soutenir dans cette démarche et ainsi participer à votre niveau à la dynamique d'insertion de l'association.

+ PLUS D'INFOS

Association Repères - 35, rue Édouard Danaux
01 60 84 72 08 **reperes4@orange.fr**
edi.reperes

> FRAMEFLOW

Une agence de communication innovante

Vous souhaitez développer votre marque et acquérir une notoriété en ligne ? L'agence de communication FrameFlow propose **des solutions sur-mesure pour vous accompagner dans le déploiement d'une stratégie digitale moderne et pertinente**. Portée par deux entrepreneurs dynamiques, la société nouvellement installée à Brétigny met sa créativité et son expertise en gestion d'image et sur les réseaux sociaux au service de ses clients pour, comme le promet son slogan, « mettre en avant ce qui leur tient à cœur ».

+ PLUS D'INFOS

FrameFlow - 15, rue du Roussillon
frameflowcontact@gmail.com
frameflow_

> SNCF

La ligne C recrute des saisonniers pour l'été 2024

En prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (du 26 juillet au 8 septembre), qui vont entraîner un fort accroissement du nombre de visiteurs accueillis dans les transports franciliens, la SNCF **recrute des saisonniers chargés de la relation client en gares pour la Ligne C du RER**. Les missions consisteront essentiellement à : orienter et informer les voyageurs et vendre des titres de transport. Vous êtes motivé pour participer à la réussite de cet événement planétaire ? Envoyez votre CV, vos disponibilités, ainsi que les gares où vous souhaiteriez être affecté à cddinterim. lignec@sncf.fr. Les contrats proposés sont à temps complet, en CDD ou en intérim.

+ PLUS D'INFOS

www.transilien.com

> ENTREPRISE AMARO

Agrandir, rénover, construire

Vous projetez d'engager des travaux ? M. Amaro, artisan tous corps d'état, **vous accompagne dans la concrétisation de votre projet**. Construction, rénovation, pose de carrelage ou encore peinture, ce professionnel du bâtiment dispose d'une expérience solide de plus dix ans lui permettant de vous apporter des conseils avisés tout en réalisant des travaux de qualité. Devis gratuit.

+ PLUS D'INFOS

amaro.entreprise@gmail.com

> FORUM DE L'EMPLOI

Nouvelle édition le 12 mars !

Avec plus de 2 000 entreprises recensées et de nouvelles installations régulières comme vous pourrez encore le découvrir sur cette page, Brétigny tient un rôle central dans l'économie et l'emploi du territoire. C'est pourquoi la Ville organise régulièrement des « forums » pour mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent, en partenariat avec France Travail et différents partenaires locaux.

Le prochain rendez-vous est fixé au **mardi 12 mars, de 9h à 13h, à la salle Maison Neuve**. De nombreuses opportunités d'emploi seront proposées, ainsi que des micro-conférences sur les thèmes « création d'entreprises » à 10h et « découverte des métiers qui recrutent auprès de professionnels » à 10h45.

+ PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

Salle Maison Neuve
5, impasse de la Tourelle
01 60 84 94 60
ape.91100@pole-emploi.fr

> BTP CFA ÎLE-DE-FRANCE

Journée portes ouvertes le 23 mars

Le centre de formation professionnelle BTP CFA Île-de-France Brétigny organise une **journée portes ouvertes le samedi 23 mars**, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Entièrement dédié aux **métiers du bâtiment et de la construction**, l'établissement accueille des jeunes et des adultes de 15 à 30 ans, en apprentissage et en formation continue. Sur place, vous pourrez visiter les ateliers et assister à des démonstrations, rencontrer l'équipe pédagogique et entamer des démarches de pré-inscription.

+ PLUS D'INFOS

BTP CFA Île-de-France Brétigny
5, rue de la Desserte Industrielle
01 60 84 39 27
cfabtp.bretigny@btpcfaidf.fr

TRAVAUX DANS LA VILLE

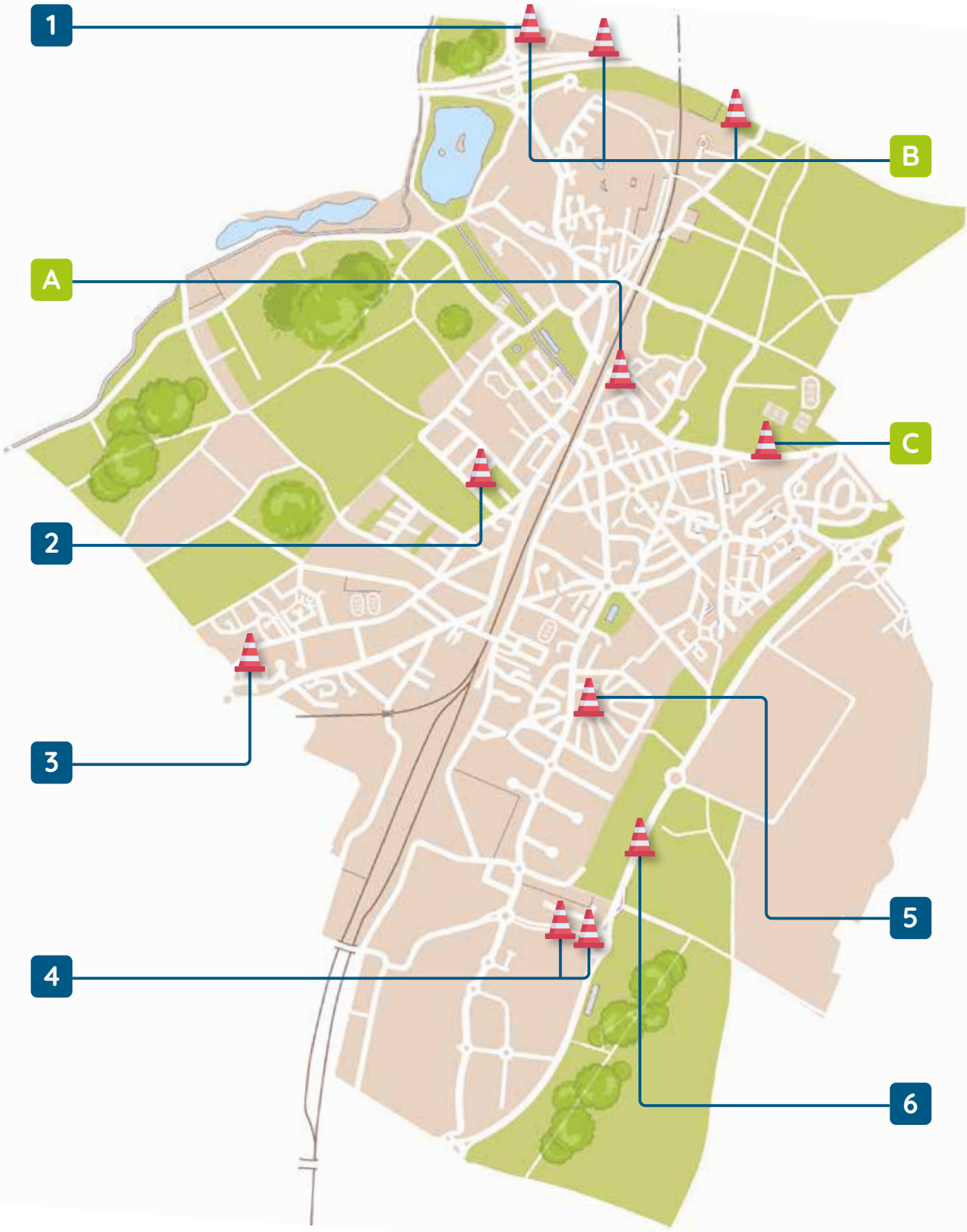

TRAVAUX EN COURS

1 CHEMIN DES CHAMPCUEILS

DU 5 FÉVRIER AU 15 MARS

Extension du réseau basse tension. La société TPSM est en charge de ce chantier.

2 21, AVENUE LUCIEN CLAUSE

DE DÉBUT 2022 À JUIN 2024

Construction de 44 logements en accession, par la société REI (résidence Les Herbes Folles).

3 224 BIS, RUE DU BOIS DE CHÂTRES

DU 5 FÉVRIER AU 8 MARS

Travaux de terrassement pour la création d'un réseau d'eau potable dans le cadre de la construction de 6 pavillons (impasse Colette). Une réglementation temporaire de circulation au niveau des travaux est mise en place. La société Travaux Publics de Soisy (TPS) est en charge de ce chantier.

4 AVENUE DE LA MAISON NEUVE ET RUE DU MORVAN (ENTRE LES RONDS-POINTS DE VERT-LE-GRAND ET DE BEAULIEU)

DU 19 FÉVRIER À COURANT MARS

Travaux d'extension du réseau gaz. Circulation alternée par demi-chaussée sur la rue du Morvan. Sur l'avenue de la Maison Neuve, la circulation se fait sur une voie.

5 AVENUE DE LA COMMUNE DE PARIS CENTRE COMMERCIAL DE LA MOINERIE

DE MARS À JUIN

Poursuite des travaux de démolition-reconstruction du centre commercial dans le cadre du projet porté par la société Braxton. Création de quatre locaux commerciaux.

6 ROUTE DÉPARTEMENTALE 19

DU 24 FÉVRIER JUSQU'À FIN MARS

Dans le cadre de la campagne régionale « Geoscan Île-de-France », qui consiste à identifier les zones les plus favorables au développement de la géothermie profonde, des mesures seront prises sur la RD19. Ces relevés auront lieu sur trois nuits au total et nécessiteront le passage d'un camion-vibreur (vibrations de très faible amplitude). Une voie de circulation sera condamnée sur le trajet du camion.

TRAVAUX EN IMAGES

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE NORMANDIE NIEMEN : DÉMOLITION DU PAVILLON

TRAVAUX EN MARS

A 44 RUE DE LA MAIRIE – HALL DE LA MAIRIE

Poursuite des aménagements extérieurs et intérieurs : revêtements de sol, plafond, peinture et pose de menuiseries extérieures.

B CHEMINS DES CHAMPCUEILS, DE CORBEIL ET DU VIEUX PAVÉ

DU 4 AU 15 MARS

Suite au passage de la fibre liaison DATA, réfection des tapis d'enrobé sur la piste cyclable des trois chemins. Réfection des trottoirs sur le chemin du Vieux Pavé. Chemin des Champcueils, circulation en demi-chaussée avec la déviation des poids lourds et fermeture du cheminement piéton du chemin de Corbeil le temps de la réalisation des travaux.

C RUE ALBERT CAMUS - ANCIEN CFA

Poursuite des travaux de gros œuvre, poursuite des travaux de façade et mise en place du bardage. Aménagements intérieurs : travaux d'électricité, de ventilation et de plomberie. Aménagements extérieurs : travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers).

RENCONTRES ARTISTIQUES
Salle Maison Neuve

Du 2 au 10 mars
Programme et horaires sur www.bretigny91.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE
Place du Marché Couvert

Dimanche 3 mars
10 h

CINÉ-CONCERT « BOB MARLEY : ONE OVE »
Ciné220

Dimanche 3 mars
15 h

SOIRÉE DE LANCEMENT DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
Ciné220

Jeudi 7 mars
19 h

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES - CINÉ-DÉBAT « ANAÏS »
Ciné220

Vendredi 8 mars
19 h

PRINTEMPS DES POÈTES

Du 9 au 25 mars
Programme et horaires sur www.bretigny91.fr

MICRO-FOLIE « LE MASQUE DANS L'ART »
Ciné220

Dimanche 10 mars
14 h 30

EXPOSITION « MAUVAIS GENRE ? »
Espace Nelson Mandela

Du 11 au 29 mars
9 h 30 à 12 h et 13 h 30 et 18 h 30

CÉRÉMONIE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE
Cimetière de l'Église Saint-Pierre

Mardi 19 mars
10 h 30

30 ANS DU RACK'AM
Rack'am

Vendredi 22 & samedi 23 mars
19 h 30

CARNAVAL
Départ : avenue Édouard Branly / Final : place du 11 novembre

Dimanche 24 mars
de 14 h à 17 h

CHASSE AUX ŒUFS
Parc du Carouge

Lundi 1er avril
9 h

Retour en IMAGES

31 JANVIER

MANIFESTATION DES AGRICULTEURS

Le 31 janvier dernier, le Maire, Nicolas Méary, est allé à la rencontre des agriculteurs bio qui manifestaient sur un rond-point de la RD19 pour échanger avec eux sur leurs conditions de travail et écouter leurs revendications.

3 FÉVRIER

LE RACK'AM IS BURNING #11

7 FÉVRIER

APRÈS-MIDI DANSANT DES SENIORS « MARDI GRAS »

10 FÉVRIER

MICRO-FOLIE « ARTS DÉCO »

Le musée numérique brétignolais a attiré un large public lors de la séance intitulée « Arts Déco » où, en plus de la traditionnelle micro-conférence, un atelier dessin était organisé au Ciné220.

Retour EN IMAGES

10 FÉVRIER

SOIRÉE JEUX ADOS/ADULTES

14 FÉVRIER

SAINT-VALENTIN

À l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville a publié les plus beaux messages d'amour des Brétignolais sur les panneaux lumineux municipaux.

14 FÉVRIER

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « VASSILISSA »

22 FÉVRIER

ATELIER « FABRICATION DE FLEURS EN PAPIER »

Pendant les vacances scolaires, le Ciné220 a proposé plusieurs ateliers ludiques à destination des familles. Ici un atelier « fabrication de fleurs en papier » après la projection du film d'animation « Rose, petite fée des fleurs ».

DU 12 AU 23 FÉVRIER

LES VACANCES D'HIVER AU SERVICE JEUNESSE

- Création de la tête du « Binot » en prévision du Carnaval
- Journée « Jeux Olympiques »
- Tournoi d'échecs
- Stage d'équitation
- Séjour neige à Hirmentaz-Bellevaux, en Haute-Savoie

TRIBUNE
des élus de la majorité

▶ MAJORITÉ MUNICIPALE « J'AIME BRÉTIGNY »

Chères Brétignolaises, Chers Brétignolais,

93 780 ! C'est le nombre de spectateurs qui sont venus au Rack'am, scène musicale municipale, depuis sa création ! Elle incarne l'essence même de la musique à Brétigny-sur-Orge. C'est un véritable laboratoire musical où résonnent les accords de la découverte et de la passion partagée !

Lieu intimiste et chaleureux, situé à côté de l'école Louise Michel, au cœur du quartier Rosière, le Rack'am fait tout au long de l'année la part belle aux musiques actuelles au travers d'une programmation éclectique d'artistes français et internationaux. Reggae, rap, pop rock ou encore métal, tous les styles y sont représentés de façon à proposer aux Brétignolais le meilleur de la scène musicale du moment, mais aussi les nouvelles tendances.

Rares sont les salles de concert municipales ayant trente ans d'activité. Celle de notre Commune est ainsi l'une des plus anciennes en Île-de-France dédiées aux musiques actuelles. La longévité et le dynamisme du lieu témoignent de l'engagement sans faille des élus, au-delà des mandats, pour cet équipement qui, au fil des années, est reconnu pour son expérience de dénicheur de talents et pour son accompagnement des musiciens (résidences et répétitions scéniques, tremplins…).

Particulièrement investie dans la découverte et l'accompagnement des jeunes talents, notre salle municipale a vu débuter de nombreux artistes aujourd'hui reconnus tels que Shakaponk, Skip The Use, Christine and The Queens, Vianney ou encore Hoshi et Suzane.

En trois décennies, ce sont plus de 750 concerts qui ont été organisés, 1 630 artistes programmés et 700 artistes accompagnés par les services municipaux du Rack'am.

Afin de renforcer encore sa capacité à être « dénicheur de talent », la Commune a mis en place le concours « Tremplin Musical », dont la finale de la 9ème édition s'est tenue le 27 janvier dernier avec la victoire de Lil Kross !

Ainsi, le Rack'am n'est pas seulement une salle de concert. C'est un lieu où la musique prend vie, où les nouveaux talents éclosent et où la passion musicale se partage.

Alors, soyez nombreux à venir célébrer cet anniversaire à l'occasion d'un week-end de fête, avec une programmation symbolique d'artistes de notoriété nationale : Tété le vendredi 22 mars et Soviet Suprem le samedi 23 mars.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir cette belle réussite brétignolaise qu'est le Rack'am, seul, en famille, ou entre amis !

Votre majorité municipale

TRIBUNE
des élus de l'opposition

▶ BRÉTIGNY AVANT TOUT, LISTE DE GAUCHE ÉCOLOGIQUE, SOLIDAIRE ET ANIMALISTE

Lors de ses derniers vœux M. Méary, en bon démocrate, a décidé de s'en prendre à celles et ceux qui osent affirmer une autre vérité que la sienne.

Tout était presque parfait : une salle à moitié vide, son directeur de cabinet, discours du maire en main, posté comme un troubadour, faisant la claque, riant fort quand il le fallait et lançant les applaudissements quand les Brétignolais ne comprenaient pas les bons mots de leur édile. Oui tout était presque parfait.

Sauf que la réaction des Brétignolais ne fut pas au rendez-vous. Ils ont été surpris par la charge portée contre ceux qui, d'après notre maire, colportent des fake news. Choqués que M. Méary utilise cette cérémonie pour régler ses comptes !

Ils étaient venus pour un moment convivial, entendre le Maire leur souhaiter une belle année dans un contexte international morose, au final nous étions très loin d'un rendez-vous républicain !

Mais M. Méary dans son long discours avait choisi de tordre le cou aux "canards".

À la fin de sa diatribe, quand nous lui avons demandé des explications, M. Méary a soudain perdu de sa splendeur. Il s'est mis à marcher de guingois, nous expliquant que l'opposition n'était pas visée et que nous avions mal compris ses propos…

Mais qui était alors réellement ciblé par de tels propos ?

Qui a osé propager de telles "carabistouilles et autres calembredaines" ?

Serait-ce :

1) L'association l'Ademub, qui n'a cessé de demander que toutes les terres agricoles de Brétigny, notamment les terres fertiles de l'Orme Fourmis, soient protégées de toute tentative d'urbanisation future ? En vain, car en réalité seulement 75% du total des terres classées A « Agricole » dans le PLU actuel seront ainsi protégées ! Quid des 25 % restant en danger?

2) Les différents collectifs d'habitants en colère qui se sont créés depuis 2014 ?

3) Ou bien les maires de sa propre sensibilité politique à l'Agglomération Cœur Essonne qui n'ont pas soutenu son projet d'urbaniser 20 hectares de plus à Brétigny ?

Une chose est sûre, ça ne peut pas être l'opposition qui ne cesse de dénoncer l'endettement de la ville et la mauvaise gestion de ses deniers, puisque le Maire lui-même écrit dans le dernier Paroles que la dette des Brétignolais a augmenté et qu'elle continuera de le faire.

Pour rappel, en deux mandats, l'ancienne équipe municipale, c'est : l'élargissement du Pont d'Essonville, les City Stades, le Point Info Jeunesse, la réfection des cours de tennis et de l'église Saint-Pierre, le maintien du CFA sur notre commune, la restructuration de la Base 217, la création d'un pont de circulation à double sens en centre-ville, d'une crèche, des écoles Aimé Césaire et Rosa Parks, de la Médiathèque Marguerite Duras, du quartier Bois Badeau et de son parc, de la maison médicale, du centre social Nelson Mandela, du centre aéré…

Du côté de la majorité actuelle, le bilan en terme de gros investissements : 2014 / 2024

-Une école (remplie de malfaçons, où les faux plafonds s'effondrent déjà, au grand dam des parents d'élèves inquiets).

-Une masse salariale qui a explosé chez les catégories A, au détriment des catégories C et donc au détriment du service public.

Tout cela pour une dette annoncée de 37 millions d'euros.

Voilà votre piètre bilan M. Méary !

Il n'y a pas de rumeurs, il n'y a que des faits avérés et des chiffres vérifiables. Vos « beaux » discours ne trompent personne.

Votre opposition municipale

RÉSEAUX SOCIAUX
la question du mois

« Pourquoi le bus 227-06, qui reliait la gare au centre commercial Maison Neuve, ne circule-t-il plus depuis le début de l'année ? »

Vous avez été plusieurs à nous faire part de votre étonnement, voire de votre agacement, face à l'arrêt soudain de la ligne 227-06, qui permettait de relier la gare SNCF au centre commercial Maison Neuve. **Cette ligne a effectivement été supprimée par Île-de-France Mobilités**, gestionnaire du réseau de transports franciliens, **dans le cadre d'un programme de refonte globale des lignes de bus circulant dans et autour de Brétigny**, ayant pour objectif de fournir « une nouvelle offre simplifiée et mieux connectée avec les parcs d'activités du secteur ».

Depuis le 8 janvier dernier, Île-de-France Mobilités suggère ainsi aux usagers de l'ex-ligne 227-06 de se reporter sur la ligne 227-01, entre les arrêts « Branly » et « Les Promenades de Brétigny » pour effectuer leurs trajets. La ligne 227-03 peut également faire office de solution de repli puisqu'elle reprend en partie l'itinéraire de la ligne 227-06, entre la gare et l'arrêt « La Marinière ».

La principale (r)évolution de ce nouveau plan de circulation réside dans **la création d'une ligne de « bus de soirée »**, en service de 21 h à 23 h la semaine et de 20 h 30 à 23 h le samedi, avec une fréquence d'un départ toutes les 30 minutes. Cette ligne dessert 14 arrêts depuis la gare de Brétigny jusqu'au Plessis-Pâté, en passant notamment par le quartier Clause - Bois-Badeau, les 80 Arpents ou encore les Ardrets. Autre nouveauté, **l'itinéraire varie en fonction des besoins**, chaque voyageur devant indiquer lors de sa montée dans le bus le nom de l'arrêt où il souhaite s'arrêter.

+ PLUS D'INFOS
www.iledefrance-mobilites.fr

La presse **en a parlé**

NUMÉROS UTILES

SERVICES PUBLICS

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE
Boulevard de France
91000 Évry-Courcouronnes
01 69 91 91 91

SOUS-PRÉFECTURE DE PALAISEAU
Avenue du Général de Gaulle
91125 Palaiseau - 01 69 91 91 91

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES
Rue Van Loo 91152 Étampes
01 69 91 91 91

POMPIERS
24, avenue Georges Guynemer - 18

COMMISSARIAT DE SECTEUR DE BRÉTIGNY
39, avenue Guynemer
01 70 29 32 17

POLICE MUNICIPALE
20, rue Daniel Casanova
01 69 88 40 50

COMMISSARIAT DE SECTEUR D'ARPAJON
10, rue du Dr Louis Babin
01 69 26 19 70

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARPAJON
29, rue du Général de Gaulle
91290 Arpajon - 01 69 26 84 00

CIMETIÈRE
Ouverture au public :
Du 1er avril au 30 septembre de 8h à 19h
Du 1er octobre au 31 mars de 8h à 17h30
Le jour de la Toussaint de 8h à 19h

LA POSTE
18, rue du Général Leclerc - 36 31
Ouverture du lundi au vendredi 9h - 12h
14h - 18h30 samedi 9h - 12h30

PÔLE EMPLOI
11, rue Georges Charpak
Candidat : 39 49 / Employeur : 39 95
Accès sans rendez-vous : 9h à 13h15
et le vendredi 9h à 12h

CCAS - 29, rue Édouard Branly
01 60 85 06 91

CAF D'ARPAJON
3-7, avenue Aristide Briand
32 30

MAISON DES SOLIDARITÉS
Pour rencontrer une assistante sociale, une puéricultrice, une sage-femme, adressez-vous au Centre Départemental d'Action Sociale et de PMI
18, Place Federico Garcia Lorca
01 60 84 63 81

UNION LOCALE CGT / CFDT
Permanences les mardis et jeudis de 17h à 19h et section Retraités
14, rue G. Guillepin
01 60 84 03 74

MISSION LOCALE DES TROIS VALLÉES
35, rue Édouard Danaux
01 60 85 00 49

TAXIS
Rachid Boukfer : 06 30 22 89 76
Mickaël Diogo : 06 07 69 86 57
Beaufils Taxis : 06 25 81 17 59
SARL Taxi Danny : 06 86 84 13 91
SARL Taxi de l'Orge : 06 08 60 11 31

URGENCE SÉCURITÉ GAZ - EDF
Numéro vert : 0 800 47 33 33

URGENCE EDF - 09 726 750 91

CENTRE ANTI-POISON - 01 40 05 48 48

SERVICES JURIDIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Permanences sur rendez-vous au Centre La Fontaine - 01 60 84 36 25

CIDFF (CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES 91)
Informations juridiques.
Sur rendez-vous le lundi matin, au Centre La Fontaine.
01 60 84 36 25

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

EAU - ASSAINISSEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération met à disposition un numéro vert 24h/24 et 7 j/7.
Pour tout problème lié à l'eau potable, la défense incendie, les eaux usées ou pluviales : 0 800 23 12 91.
Concernant l'éclairage public, composez le 01 69 72 18 00.

GESTION DES DÉCHETS

GESTION DES ENCOMBRANTS
Allô l'Agglo 0 800 293 991 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
Déchetterie - Techniparc - rue d'Alembert
91220 Saint-Michel-sur-Orge

VOUS CONSTATEZ UN PROBLÈME SUR L'ESPACE PUBLIC
La Brigade Action Rapide est joignable 7 j/7 : 01 60 84 90 52
brigadeactionrapide@mairie-bretigny91.fr

URGENCES MÉDICALES

INFIRMIÈRES
Mmes Quirici, Laverda et Wilson :
01 60 84 10 60
Mmes Theillout et Combescot :
06 49 15 67 93
Mmes Leray et Ferreira-Gomès Oliveira :
06 75 28 53 94
Mmes Waterblez et Bourdeau :
01 69 88 88 76
Mme Bazille : 01 60 84 11 62
Mme Futerle :
01 60 84 45 32 - 06 16 62 10 05
Mme Robert : 06 78 31 03 67

SOS MÉDECINS ESSONNE
L'association répond 24 h/24 et 7 j/7 à toute demande de soins en l'absence de votre médecin traitant, composez le 08 26 88 91 91.

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

À l'heure habituelle de fermeture des officines (c'est-à-dire pour les nuits), se présenter au Commissariat de Police muni d'une pièce d'identité et d'une ordonnance ou s'adresser à la Gendarmerie.

DIMANCHE 3 MARS
PHARMACIE DE LA TOUR
14, place du Marché
91310 Montlhéry
01 69 01 00 45

DIMANCHE 10 MARS
PHARMACIE DU CANAL
2, avenue Charlie Chaplin
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
01 60 15 49 21

DIMANCHE 17 MARS
PHARMACIE CENTRALE GUILLEMAN
2, place du Marché
91290 Arpajon
01 64 90 01 46

DIMANCHE 24 MARS
PHARMACIE CENTRALE DE BRÉTIGNY
10, bd de la République
91220 Brétigny-sur-Orge
01 69 88 80 42

DIMANCHE 31 MARS
PHARMACIE JAMOIS
25, place du Marché
91290 Arpajon
01 64 90 00 15

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : monpharmacien-idf.fr

Sous réserve d'actualisation par l'ARS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jannah IBRAHIMA (9 janvier) • Azaël LOMBE NZALA (12 janvier) • Aditya MANOHARAN (15 janvier) • Haroun LIMEM (19 janvier) • Nina NAUDIN (20 janvier) • Sacha FITOUSSI (20 janvier) • Benjamin-David BOKETSHU (21 janvier) • Khadidiatou DEME (23 janvier) • Amelia BENCHABANE (25 janvier) • Nora FRANÇOIS (28 janvier) • Maé-Lone SORNIN (28 janvier) • Alba ZAMARRENO (5 février) • Rayan TRAORE (5 février) • Dinis SILVA CANDEIAS (6 février).

La Municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGE

Tom LEBLANC et Gabrielle RAVAUD (10 février).

La Municipalité présente ses voeux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS

Bernard LESOEN (4 janvier) • Simone RIBET épouse MATHIOU (12 janvier) • Christian DESOUCHES (16 janvier) • Joël HERMANS (17 janvier) • Eliane AUGER veuve ROUSSEAU (19 janvier) • Jeannine PICARD veuve GUÉ (20 janvier) • Christiane THURET veuve LECLERCQ (25 janvier) • Céline GAILLARD veuve DELMOTTE (26 janvier) • Mohamed BOUCHIBA (28 janvier) • Oanh NGUYEN (29 janvier) • Jacky GORECKI (4 février) • Pierre LEJET (5 février).

La Municipalité adresse toutes ses condoléances aux familles éprouvées.

HOMMAGE À...

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Pierre-Fabien Couchez-Chabassier après avoir courageusement combattu la myopathie de Duchenne. À sa maman, à sa famille, ainsi qu'à ses proches, nous présentons nos plus sincères condoléances et exprimons notre soutien dans cette période douloureuse. En mémoire de Pierre-Fabien et du courage dont il a fait preuve, mais aussi pour l'ensemble des personnes touchées par les maladies génétiques, la Ville réitère avec force son engagement en faveur du Téléthon. En espérant qu'un jour, grâce à de telles initiatives, nous pourrons prévenir et vaincre ces maux qui touchent tant de vies.

CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT

ANTICIPEZ VOS DEMANDES POUR L'ÉTÉ !

Les délais de traitement pour obtenir ou renouveler les documents d'identité (CNI, passeports) sont actuellement rallongés. La Ville vous conseille donc d'anticiper au maximum vos demandes, notamment en prévision des congés d'été.

Pour rappel, afin de simplifier vos démarches, il est recommandé de réaliser une pré-demande en ligne sur le site national de l'ANTS (www.passeport.ants.gouv.fr). Les demandes de rendez-vous en mairie sont à effectuer via l'Espace Citoyens (www.espace-citoyens.net).

+ PLUS D'INFOS

Pôle Relations et Accueil Usagers

52, rue de la Mairie

01 69 88 40 40

ACCUEIL DES
NOUVEAUX BRÉTIGNOLAIS

Vous vous êtes installé récemment dans notre commune ?
Faites-vous connaître pour participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : ..... COURRIEL : .....

Ce coupon est à retourner
au Cabinet du Maire
52, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge
ou par courriel :
cabinetdumaire@mairie-bretigny91.fr

22 & 23 mars 2024

les 30 ans du Rackam

LES ARTISTES

SOVIET SUPREM

TÉTÉ

YSÉ

DJ TAGADA

Nos partenaires : Ministère de la Culture · Région Île-de-France · Essonne Terre d'avenirs · CNM · RIF www.lerif.org

12 rue Louis Armand 91220 Brétigny-sur-Orge 01 60 85 10 37 le_rackam Rack'am

Brétigny sur Orge